

«Des débuts prometteurs»

Le ministre de l'Economie Jeannot Krecké déplore les obstacles à l'investissement étranger

PAR NADIA DI PILLO

La mission économique en Algérie s'est terminée mardi. Pour le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, les relations économiques avec l'Algérie ne demandent qu'à être intensifiées.

■ Vous avez finalement renoncé à votre déplacement en Tunisie, en proie à de graves troubles sociaux. Pourquoi cette décision tardive?

Une mission économique se prépare longtemps à l'avance. Nous avons donc décidé vendredi d'attendre de voir comment la situation évolue. Finalement, nous avons choisi, mardi à midi, de ne plus effectuer ce déplacement étant donné que la situation actuelle en Tunisie n'est pas très claire. Nous n'avons pas voulu prendre de risques inutiles. De plus, nous avons estimé que les mesures prises par les autorités tunisiennes de tirer à balles réelles sur des centaines de manifestants qui protestaient contre le chômage ne participaient pas à créer un climat propice pour des négociations bilatérales.

■ Quelle importance le marché tunisien revêt-il pour le Grand-Duché?

Notre mission économique visait en priorité le marché algérien. L'idée de se rendre en Tunisie visait essentiellement à renforcer la coopération bilatérale dans des domaines déjà abordés lors de la visite officielle du Premier ministre Jean-Claude Juncker en décembre dernier. Le Grand-Duché a des intérêts économiques en Tunisie notamment au travers de Luxair que j'ai souhaité représenter. Mais, je le répète, la Tunisie n'était pas notre cible principale.

■ Dans quels domaines les liens commerciaux peuvent-ils être améliorés avec l'Algérie?



Jeannot Krecké: «Le défi principal pour l'économie algérienne demeure de créer suffisamment d'emplois pour les nouvelles générations». (PHOTO: LW)

Il y a encore six mois, l'Afrique était une tache blanche sur la carte économique du Grand-Duché. Puis récemment, face aux perspectives de croissance très favorables pour un certain nombre de pays, nous avons décidé de revoir notre copie. Nous avons d'abord choisi l'Angola pour aborder la partie sub-saharienne du continent. J'ai ainsi été début novembre à la tête d'une mission économique dans ce pays. Pour ce qui est de l'Afrique du Nord, nous avons clairement opté pour l'Algérie. L'Algérie est un pays dont l'économie reste dominée par les hydrocarbures. Ce secteur représente près de 60 % des revenus de l'Etat et plus de 95 % des produits provenant des exportations. Grâce à ses ressources en gaz naturel, l'Algérie se trouve en 4^e position mondiale des exportateurs de gaz. Le Grand-Duché tire déjà une partie de son gaz

de ce pays. Il faut savoir que le gouvernement prévoit des investissements massifs dans ses infrastructures. D'où l'idée de voir si les entreprises luxembourgeoises pouvaient trouver chaussures à leurs pieds. Plusieurs sociétés exportent déjà vers ce pays. C'est le cas de Rotarex par exemple. Le sidérurgiste ArcelorMittal est également présent en Algérie.

■ Pour quels types d'entreprises luxembourgeoises le marché algérien peut-il être juteux?

Toute société souhaitant participer à de gros projets d'infrastructures liées aux hydrocarbures peut y trouver un intérêt. Le programme d'action 2010-2014 du gouvernement algérien prévoit, en fait, 155 milliards de dollars d'investissements publics «neufs». Pour l'instant, cet argent n'est pas

distribué à l'intérieur du pays, l'idée étant d'attirer les investisseurs étrangers. Quand on voit aujourd'hui l'appétit qu'il y a autour de l'Algérie, on se dit que l'action du gouvernement porte déjà ses fruits. En outre, le défi principal pour l'économie algérienne demeure de créer suffisamment d'emplois pour les nouvelles générations. Environ 50 % des Algériens ont moins de 25 ans.

■ Quels sont les obstacles aux investissements étrangers?

D'un point de vue politique, nous avons pour souci de voir si les conditions pour les investisseurs étaient réunies pour réussir sur place. Concrètement, nous avons signé une déclaration d'intention visant à la signature future d'un accord de non double imposition entre nos deux pays.

L'année dernière, le gouvernement algérien a pris des mesures d'encadrement des investissements étrangers. Les sociétés étrangères en Algérie ne peuvent détenir qu'un maximum de 49 % dans le capital. Même si nous comprenons l'intérêt stratégique d'une telle mesure, nous leur avons expliqué que ces lois restrictives rendaient les investissements étrangers en Algérie plus difficiles.

■ Quel bilan tirez-vous de cette première mission économique au Maghreb?

Ce déplacement a été l'occasion d'établir de premiers contacts. Et les débuts sont plutôt prometteurs. Les Algériens savent qu'ils n'ont rien à craindre du Grand-Duché, petit pays plutôt sympathique. Les entrepreneurs luxembourgeois étaient donc les bienvenus. Nous avons préparé le terrain sur le plan politique. Reste à voir si, pour les entreprises, ces échanges croisés vont se concrétiser dans les mois à venir.